

Reçu en préfecture le 17/09/2025







EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le dix septembre deux mille vingt-cinq à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de Feytiat s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de LAFAYE Laurent.

NOMBRE DE MEMBRES					
En exercice	Présents	Votants			
29	28	29			
Date de la convocation : 04/09/2025					
Pour	Contre	Abstention			
29	0	0			
Résultat du vote : adoptée					

Présents : LAFAYE Laurent, CHASSAIN Gaston, ROUSSEAU Gilbert, VERDEME Marylène, BALOT Nicolas, BODEN Marie-Claude, MIGNOT Jean-Marie, LEPETIT Martine, BATIER Jean-François, BARRIERE **DUGEAY** Danielle. Pascal, **GERBAUD** COULAUD Claudette, REYNAUD Christian, GOUVIER ROBERT ROUX Eric, Marie-José, Blanche, Magali, BOISSONNEAU GRANET Frédérique, ROUBERTIE Laure NIOSSOBANTOU Dimitri, DUPUY-LEGRAND Céline, BOUTHINAUD Chantal, BUSSIERE Pascal, MORIN Julien, MARCOUL-SOULIE Bénédicte, GABOUTY Delphine, NICOT Damien

<u>Représentés</u> : GOUDOUD Catherine représentée par VERDEME Marylène

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, DUGEAY Pascal est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

N°2025 D 053

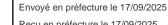
Objet: Budget principal 2025 Décision modificative N°1

Monsieur Gaston CHASSAIN présente au Conseil municipal le projet de décision modificative n°1 du budget principal. La modification ne porte que sur la section d'investissement et a pour objet de mettre à disposition les fonds nécessaires pour :

- l'acquisition d'un bâtiment en centre ville : 420 000 € de crédit au compte 21328
- le projet de renouvellement forestier France 2030 : 25 000 € de crédit au compte 2121
- des frais d'études : 15 000 € de crédit au compte au compte 2031.

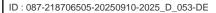
Pour équilibrer cette augmentation de dépenses en section d'investissement, sont ajoutés :

- 15 000 € de recettes au 1311 pour le projet de renouvellement forestier France 2030 correspondant aux subventions.
- 445 000 € de recettes au compte 1641.



Reçu en préfecture le 17/09/2025







B	Dépenses (1)		Recettes (1)	
Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-1311-01 : Subv. transf. Etat et établissements nationaux	0.00€	0.00€	0.00€	15 000.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00€	0.00€	0.00€	15 000.00€
R-1641-01 : Emprunts en euros	0.00€	0.00€	0.00€	445 000.00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0.00€	0.00€	0.00€	445 000.00 €
D-2031-01 : Frais d'études	0.00€	15 000.00 €	0.00€	0.00€
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0.00€	15 000.00€	0.00€	0.00€
D-2121-70 : Plantations d'arbres et d'arbustes	0.00€	25 000.00€	0.00€	0.00€
D-21328-410 : Constructions autres bâtiments privés	0.00€	420 000.00€	0.00€	0.00€
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00€	445 000.00€	0.00€	0.00€
Total INVESTISSEMENT	0.00€	460 000.00€	0.00€	460 000.00€
Total Général	460 000.00 €		460 000.00€	

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver la décision modificative N° 1 du budget principal 2025.

> Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus Au registre sont les signatures Pour copie conforme En mairie le mercredi 10 septembre 2025

> > Le maire,

Laurent LAFAYE.